

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 21 JUILLET 2021**

Nombre de conseillers : en exercice : 11
présents : 10
votants : 11

Date de convocation : 13/07/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt et un juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de NEUVILLER-LA-ROCHE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André WOLFF, Maire

Etaient présents :

M. BERNARD Daniel, Mme BOHY Marina, M. FABRE Pierre-Yves, M. GRANDGEORGE Raymond, Mme JEUNESSE Laurence, M. JOST Erwin, Mme JOUANNY Sylvie, Mme REMY Charlène, M. THOUVENIN Thierry, M. WOLFF André.

Absente excusée :

Mme CANET Stéphanie (procuration à M. FABRE Pierre-Yves).

Le Conseil a désigné pour secrétaire Mme VECK Céline, adjoint administratif.

Une visite sur la Place des Fontaine est faite avant de débiter la séance, afin d'évoquer le projet d'abri couvert. Une esquisse sera demandée à un architecte afin de procéder à une estimation de prix.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

DCM 2021-027

RENOUVELLEMENT DE COTISATION DE LA COMMUNE DE NEUVILLER-LA-ROCHE A L'AMAM (ASSOCIATION DES AMIS DU MEMORIAL DE L'ALSACE-MOSELLE) – ANNEE 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 2 contre,

DECIDE de renouveler son adhésion à l'Association des Amis du mémorial de l'Alsace-Moselle pour l'année 2021.

La cotisation à l'Association s'élevant à 30 €, celle-ci sera inscrite au budget de l'exercice en cours et versée au compte de l'association des Amis du Mémorial auprès du CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT 67 à Eckbolsheim, compte 10278.01900.00020742601.11

DCM 2021-028

PARTICIPATION A L'ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR A L'ECOLE PRIMAIRE

Le Maire rappelle la délibération prise le 8 juin 2011 approuvant la création du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre les communes de Natzwiller, Neuviller-la-Roche et Wildersbach à compter de la rentrée scolaire 2011/2012.

Une entente de principe a été discutée entre les maires des 3 communes en vue de l'acquisition d'un photocopieur pour l'ensemble des élèves du RPI.

La commune de Natzwiller a décidé d'acquérir un photocopieur CANON pour un montant total de 826,80 euros TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** la participation de la commune à hauteur du tiers de la dépense totale, soit la somme de 275,60 euros.

DCM 2021-029

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA SCHLEIFFE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **CONSIDERANT** la nécessité qu'il y aurait de procéder à une réfection importante de la voirie de la Rue de la Schleiffe,

- **CONSIDERANT** que les offres retenues correspondantes aux attentes sont les suivantes :

Entreprise VOGEL :	devis n°1071141 du 23/04/2021 de	26 993,50 € HT
Entreprise MERLET :	devis n° du 07/06/2021 de	3 216,10 € HT
Entreprise VOGEL :	devis n°1071141C du 05/07/2021 de	5 120,00 € HT
	Total :	35 329,60 € HT.

- **VU** l'autorisation de débiter les travaux en question donnée par Monsieur KLEIN, délégué de la Direction Générale de la CEA du Territoire Ouest Alsace, au vu de l'urgence du calendrier des entreprises retenues,

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents en vue de ces travaux,

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours,

- **SOLLICITE** l'aide financière de la Collectivité Européenne d'Alsace.

DCM 2021-030

ACCES A LA FORET DE NEUVILLER-LA-ROCHE

Le Maire informe les membres du conseil municipal de son inquiétude quant à la sécurisation de la forêt face à la recrudescence de demandes d'organisation de manifestations sportives ou autres sur le ban communal.

Le Conseil municipal, après discussion, par 7 voix pour, 1 contre et 3 abstentions,

- **DECIDE** d'engager la réflexion sur la limitation des autorisations à la forêt de Neuviller-la-Roche aux activités collectives sur la base de règles d'accès déterminées selon le dossier.

TRAVAUX COMMUNAUX

- **Voie** : les travaux Rue de la Schleiffe ont démarrés. La déviation mise en place pour contourner le chantier fonctionne. Le devis supplémentaire pour le caniveau pour l'écoulement est validé pour un montant de 5120 € HT.

- Patrick a débouché les grilles et rails sur certaines voies et chemins suite aux fortes pluies. Une mobilisation des élus bénévoles est sollicitée en cas de renouvellement de ces phénomènes pluvieux et orageux.

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS INTERCOMMUNALES

COM-COM :

- Une présentation sur les loups a eu lieu.

- Un bilan est rendu sur la caravane de l'animation : retour très positif, cette activité sera sûrement renouvelée l'année prochain.

- Réunion sur le conseil de délinquance en place : la Gendarmerie a dressé un bilan.

- Lors de la première conférence des maires, une nouvelle étude du comité de pilotage sur le transfert de la compétence eau/assainissement est demandée.

DIVERS / COMMUNICATIONS

- **Elections de juin 2021** : la demande de remboursement des parois de protection est transmise à la Préfecture.

- **Finances communales** : un point financier est donné sur les dépenses et recettes réalisés à ce jour. Le fond de trésorerie étant correct, le déblocage de l'emprunt décidé lors du vote du budget se fera en temps voulu.

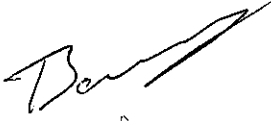

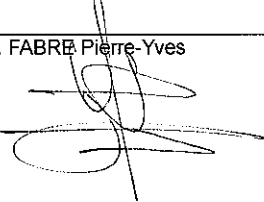



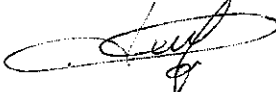


- **Décos de Noël** : Un choix pour le remplacement et l'acquisition de nouvelles guirlandes sera fait sur les catalogues de promotions en cours.

- **Référent Ambroisie** : vu la demande de l'Agence Régionale de Santé. la conseillère Marina Bohy est désignée avec son accord comme référente territoriale « ambroisie ». Il s'agit de repérer la présence de ces espèces, participer à leur surveillance, informer des mesures à mettre en œuvre pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération en application de l'arrêté préfectoral pris en conséquence.

- **Communes forestières** : Daniel BERNARD rend compte de sa visite dans le cadre du partenariat avec Fibois.

Séance du conseil Municipal levée à 20h30.

Emargements des membres présents au conseil municipal - Séance du Mercredi 21 juillet 2021

M. BERNARD Daniel 	Mme BOHY Marina 	Mme CANET Stéphanie Absente excusée ayant donné procuration à M. FABRE Pierre-Yves
M. FABRE Pierre-Yves 	M. GRANDGEORGE Raymond 	Mme JEUNESSE Laurence 
M. JOST Erwin 	Mme JOUANNY Sylvie 	Mme REMY Charlene 
M. THOUVENIN Thierry 	M. WOLFF André 	Mme VECK Céline 